

INSTRUCTIONS DE COURSE

Porh Loeiz Skiff – YOU KITE
9-10 novembre 2019
site : kite surf YOUKITE à Gâvres

PORH LOEIZ SKIFF

GRADE 5a

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2017/2020* (RCV), incluant l'annexe F
- 1.2 - les règlements fédéraux,
- 1.3 Le règlement sportif glisses aérotractées Kitesurf - Course (Race et KiteFoil) 2017
- 1.5 Les règles de classe limitant la longueur des lignes et limitant les dimensions des ailerons ne sont pas applicables sur la compétition.

2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 *Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé devant YOUKITE.* Toutes les informations communiquées durant les briefings officiels seront affichées au tableau officiel aussitôt que possible.

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 30 minutes avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet. Conformément aux RCV F7, des instructions orales peuvent être données sur l'eau et à terre. La procédure sera la suivante : Sur l'eau, envoi du pavillon L sur le bateau Comité, A terre par l'envoi du pavillon L ou lors des briefings officiels coureurs.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé dans la zone de décollage.
4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être envoyé moins de 15 minutes après l'amené de l'Aperçu.

Ceci modifie Signaux de course. Les pavillons Aperçu sur H avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifient : « La course est retardée, il est interdit aux concurrents de se mettre à l'eau, le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 15 minutes après l'amenée de l'Aperçu sur H ». Ceci modifie Signaux de Course.

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Dates des courses :

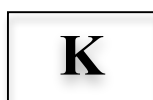
Dates	Briefing	Signal d'avertissement de la 1ère course possible du jour	Dernier départ possible
9 novembre 2019	14h30	15h30	17h15
10 novembre 2019	11h00	11h30	17h00

- 5.2 Le programme journalier des courses sera annoncé lors de chaque briefing.
5.3 Pour prévenir les kiteboards qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
5.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 17h. Les briefings coureurs auront lieu sur la zone de décollage

6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Kite Open Foil



Twin Tip et directionnelle



7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course sera affiché au tableau officiel.

8. LES PARCOURS

- 8.1 Les parcours pour chacune des séries (TT, K) sont définis au briefing journalier et affichés au tableau officiel, incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.
8.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le numéro de parcours effectuer sera le tableau à l'arrière du comité.
8.3 La forme des parcours pourra être modifiée chaque jour. Des parcours au format de LONGUE DISTANCE ou chrono individuel pourront être définis.
8.4 Les bords du parcours ne seront pas modifiés après le signal préparatoire. Ceci modifie la RCV 33.

9. MARQUES

- 9.1 Les marques de parcours sont décrites au briefing et affichées au tableau officiel avec les parcours.
Si une marque est manquante le comité de course devra appliquer la RCV 34.

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

L'emplacement des zones qui sont des obstacles sera précisé au briefing.

11. LE DEPART

- 11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 11.2 Les kiteboards dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres kiteboards. *[DP]*
- 11.3 Un kiteboard qui ne prend pas le départ au plus tard 2 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. (Ceci modifie les RCV A4 et A5).
- 11.4 Application de la RCV 30.4 : dans la minute avant le départ, aucune partie du kiteboard ou du corps du concurrent ne doit se trouver dans le triangle déterminé par les extrémités de la ligne de départ et la première marque. Si un concurrent enfreint cette règle et est identifié, il sera disqualifié sans instruction et classé BFD.
- 11.5 Application RRS 26 modifiée comme suit :
Signal pavillon et signal sonore

(a) Procédure

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le départ
Avertissement	Envoi du pavillon de classe+ 1 signal court	3 min
Avertissement	Envoi du pavillon ROUGE + 1 signal court	2 min
Préparatoire	Affalé du ROUGE, Envoi du JAUNE + 1 signal court	1 min
Départ	Affalé du JAUNE + Envoi du VERT + 1 signal court	0
Fermeture de la ligne de départ	Affalé du VERT + Affalé du pavillon de classe	+ 2 min

12. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 12.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 12.2 Sauf à une porte, les kiteboards doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant la marque à bâbord et le bateau du comité de course à tribord. Ceci modifie la RCV 28.

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée est décrite au briefing et affichée sur l'annexe schéma de parcours affichés au tableau officiel.

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course arrivée à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque d'arrivée (bouée frite jaune) à l'extrémité bâbord.

Les compétiteurs n'ayant pas franchi la ligne d'arrivée dans les délais impartis sont classés DNF.

Un kiteboard finit lorsque, alors que le concurrent est en contact avec le flotteur, une partie quelconque de son flotteur, ou le concurrent en route normale, coupe la ligne d'arrivée depuis le côté parcours. Cependant, il n'a pas fini si, après avoir franchi la ligne d'arrivée, il :

- Effectue une pénalité selon la RCV 44.2
- Corrige une erreur commise sur la ligne conformément à la RCV 28.2 ou continue d'effectuer le parcours
- Il est interdit de franchir la ligne d'arrivée après avoir fini, sous peine de disqualification (DSQ).

14. SYSTEME DE PENALITE

- 14.1 Pour toutes les séries, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 15.1 Les temps limites et les temps cibles sont :

Classe	Temps cible	Temps limite après l'arrivée du premier
K	10 minutes	10 minutes
TT	15 minutes	10 minutes

Le manquement à respecter le temps cible ne constituera pas motif à réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

- 15.2 Pour les épreuves courues en temps réel, les kiteboards ne finissant pas dans un délai de 10 minutes après le premier kiteboard de sa série ayant effectué le parcours et fini ; seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Emplacement du secrétariat du jury

Pour toutes les classes les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé devant YOUKITE.

16.2 Temps limite de réclamation

Pour toutes les classes, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier kiteboard a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.

- 16.3 Des avis seront affichés dans les 10 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu devant YOUKITE et commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

- 16.4 Les avis de réclamations du comité de course, du comité technique ou du jury seront affichés pour informer les kiteboards selon la RCV 61.1(b).

- 16.6 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un kiteboard (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :

- Départ : Kiteboards en attente,
- Règles de sécurité
- Publicité de l'épreuve
- Bateaux accompagnateurs
- Communication radio

- 16.7 Le dernier jour de la régata, une demande de réparation doit être déposée :

(a) Dans le temps limite de réclamation du jour, si elle fait suite à une décision ayant été affichée la veille.

(b) pas plus tard que 20 minutes après que la décision a été affichée. Ceci modifie la RCV 62.2.

17. CLASSEMENT

- 17.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées pour toutes les séries

(a) Quand moins de quatre courses ont été validées, le classement général d'un kiteboard sera le total de ses courses.

(b) Quand quatre à six courses ont été validées, le classement général d'un kiteboard sera le total de ses courses moins la plus mauvaises.

(c) Quand sept à dix courses ont été validées, le classement général d'un kiteboard sera le total de ses courses moins les deux plus mauvaises.

17.3 Système de classement

Le classement est effectué en fonction de la place d'arrivée.

- 1 point au 1er
- 2 points au 2ème

- 3 points au 3ème
- et ainsi de suite-

Courses retirées :

Chaque compétiteur se verra retirer au terme de la compétition son ou ses moins bons résultats dans sa catégorie en fonction du nombre total de courses validées.

- 0 course retirée pour 1 à 3 courses validées
- 1 course retirée pour 4 à 6 courses validées
- 2 courses retirées pour 7 à 10 courses validées

18 REGLES DE SECURITE

18.1 *[DP]* Un émargement (départ et retour) sera mis en place.

La table d'émargement est située devant YOUKITE.

L'émargement sera ouvert à l'issue du briefing quotidien obligatoire.

Les concurrents ont pour obligation d'émarger :

- avant chaque mise à l'eau, ou à chaque nouvelle course après un retour à terre demandé par la direction de course.

Le retour d'émargement est fait :

- Après chaque retour à terre demandé par le comité de course.

En cas d'abandon les compétiteurs doivent émarger dès leur retour à terre.

L'émargement sera récupéré par le secrétaire de course 30 minutes après la fermeture de la ligne d'arrivée de la dernière course avant le retour à terre demandé par le comité de course.

Si un compétiteur ne revient à terre qu'après le délai d'émargement, il doit se signaler auprès du comité de course et confirmer son retour à terre.

Le délai d'émargement de départ sur l'eau est défini par la fermeture de la ligne de départ, passé ce délai les concurrents n'ayant pas émargé auront une pénalité de 30% sans instruction du Jury.

Les concurrents ne s'étant pas conformé aux règles définies pour l'émargement retour se verront également attribuer une pénalité de 30% dans instruction du Jury.

Le défaut d'émargement ne peut donner lieu à demande de réparation.

18.2 *[DP]* Un kiteboard qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

18.3 *[DP]* Conformément aux réglementations de la FFVoile, les concurrents doivent être équipés des éléments suivants :

- un moyen de repérage lumineux individuel et une combinaison isothermique conforme à la division 240,
- un casque conforme,
- un gilet d'aide à la flottabilité 50N conforme ou une veste de protection conforme.
- un déclencheur conforme permettant d'annuler la puissance de l'aile sans la perdre,
- un libérateur conforme permettant la désolidarisation complète de l'aile et du concurrent,
- un dispositif coupe ligne adapté aux conditions de compétition.

18.4 *[DP]* A terre, il est demandé aux compétiteurs de positionner leurs planches de kite avec les ailerons dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident.

18.5 La direction de course pourra réclamer contre tout concurrent ne respectant pas ces règles.

19. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT *[DP]*

Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du Comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Un kiteboard ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course.

21. PUBLICITE DE L'EPREUVE

Les kiteboards doivent arborer la publicité de l'épreuve fournie par l'autorité organisatrice. Les compétiteurs s'engagent à porter le dossard du club de façon à ce qu'il soit parfaitement lisible durant les courses ainsi que dans le cadre de la reconnaissance du plan d'eau. Tout compétiteur qui ne portera pas son dossard en course sera disqualifié.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux accompagnateurs ou officiels.

25. COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un kiteboard qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les kiteboards.

26. PRIX

Les premiers de chaque catégorie se partageront le fruit de la pêche du jour. Un prix spécial « belle bûche » récompensera la plus belle figure artistique.

27. DECISION DE COURIR

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre du championnat, aussi bien avant, pendant, qu'après le championnat.

28. ASSURANCE

Chaque kiteboard participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile.

Arbitres désignés :

Président du comité de course	Hélène Balcon
Président du jury	Anaïs Bonnabesse
Membres du jury	Marie Charlotte Dizès
Commissaire aux résultats	Mathieu Mellou